Communiqué de presse
Agen, le 18 mai 2016

Lundi 30 mai 2016 - Colloque Euro 21
« La mise en 2x2 voies de la RN21 : maintenant ou jamais !»



Lundi 30 mai 2016, de 13h30 à 16h15, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, organise conjointement avec les associations **Euro 21, Eurosud Transport et les CCI territoriales et régionales*** concernées, un colloque, sur le thème : **« La mise en 2x2 voies de la RN21 : maintenant ou jamais ! ».**

Les acteurs territoriaux favorables à la mise en 2x2 voies de la RN21 tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme ! Cette infrastructure, indispensable aux territoires traversés, doit être réalisée au plus vite tant pour des enjeux économiques que sécuritaires.

Ce colloque mettra en lumière la détermination de tous les acteurs politiques et économiques impliqués dans ce projet. Ce sera également l'occasion de faire le point sur son avancement.

La mise en 2x2 voies de la RN21 : un enjeu économique et sécuritaire
Aujourd'hui, il devient urgent de passer à l'action pour sa réalisation puisque les enjeux sont extrêmement importants au niveau des territoires traversés :

- L'activité et l'avenir du Sud-Ouest de la France dépendent du désenclavement équitable qui passe par la création d'une infrastructure de transport rapide et sécurisée. Euro 21 milite pour un rééquilibrage démographique et économique. En effet, les régions traversées subissent le contrecoup du développement des métropoles de Bordeaux et Toulouse. Les chefs d'entreprises sont unanimes sur le fait que la partie Est de l'Aquitaine et la partie Ouest de Midi-Pyrénées ne disposent d'aucun axe nord/sud sécurisé, à bon niveau de services, et que plus de 6h15 sont nécessaires pour parcourir les 385 kms qui vont de Limoges à Tarbes, faisant de cette route nationale l'une des plus

accidentogènes de France.

- La RN21 est très accidentogène. Selon l'étude du cabinet Egis (filiale de la Caisse des Dépôts), la mise en 2x2 voies permettrait un gain de temps et de sécurité. Grâce à cet itinéraire, les engorgements autour des grandes agglomérations seront évités. Elle constituerait un atout en termes de compétitivité des territoires traversés. Cette voie reliera les départements traversés aux grands axes autoroutiers, aux infrastructures ferroviaires et, également, aux aéroports. La nouvelle voie express générera un trafic compris entre 9 000 et 16 500 véhicules par jour. Le coût de ce chantier, pour relier Limoges, Auch et les Pyrénées, est estimé entre 2,2 et 2,4 milliards *d'euros.*

« Nous devons faire aboutir ce projet et sommes tous déterminés : élus, associations et chefs d'entreprises. L'urgence se situe à plusieurs niveaux. Tout d'abord, dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des régions Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon et Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Il est nécessaire que les élus impliqués prennent position pour la modernisation de la RN21 en tant que projet prioritaire pour le désenclavement de ces deux régions. Ensuite, eu égard à l'annonce faite en début d'année par le Gouvernement sur la rénovation de tronçons autoroutiers et des routes nationales, la RN21 a été prise en compte pour une dizaine d'opérations telles que la mise en place de croisements à l'anglaise dans les villes traversées, la rénovation de l'asphalte et des bandes blanches… Ce programme concerne uniquement des équipements accessoires et aucune décision n'a été prise afin de permettre la transformation de la RN21 en voie express. Aujourd'hui, il est important que les élus s'impliquent fortement en créant un syndicat mixte pour privilégier la mise en 2x2 voies progressive de la RN21 sous couvert d'une concession car cette modernisation est indispensable », souligne Jean-Claude Pouxviel, président de l'association Euro 21, président de la Cellule Economie Régionale des Transports d'Aquitaine (CERTA).

Programme du colloque organisé par Euro 21 :

13 h 30 Accueil des participants

14 h 00 Ouverture

Jean-Alain MARIOTTI, président de la CCI de Lot-et-Garonne
Jean-Claude POUXVIEL, président de l'association Euro 21, président de la Cellule Economie Régionale des Transports d'Aquitaine (CERTA)
Patricia WILLAERT, préfet de Lot-et-Garonne

Synthèse des études réalisées en faveur de la modernisation de l'axe

14 h 15 Table ronde 1

Euro 21 : les régions se recomposent, les problématiques de désenclavement demeurent

Patrick CASTAN, directeur adjoint GEIE NAFGCT
Jean-Louis CHAUZY, président du CESER Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées, président d'Eurosud Transport
Pascal ENJALBERT, vice-président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Midi-Pyrénées
Jean-Pierre LIMOUSIN, président du CESER Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, président de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne
Jean-Alain MARIOTTI, président de la CCI de Lot-et-Garonne
Jean-Claude POUXVIEL, président de l'association Euro 21, président de la Cellule Economie Régionale des Transports d'Aquitaine (CERTA)

15 h 00 Echanges avec la salle

15 h 15 Table ronde 2

Euro 21 : nouveaux équipements régionaux : quel engagement des élus ?

Jacques AUZOU, président de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, vice-président du Conseil départemental de la Dordogne
Pierre CAMANI, sénateur, président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Jean-Louis COSTES, député, maire de Fumel, président de Fumel Communauté
Jean DIONIS DU SEJOUR, maire d'Agen, président de la Communauté d''agglomération d'Agen
Franck MONTAUGE, sénateur, maire d'Auch, président de Grand Auch Agglomération
Germinal PEIRO, député, président du Conseil Départemental de la Dordogne
Michel PELIEU, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Henri TANDONNET, sénateur de Lot-et-Garonne
Gérard VANDENBROUCKE, président de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

16 h 00 Echanges avec la salle

16 h 15 Clôture

Jean-Claude POUXVIEL, président de l'association Euro 21, président de la Cellule Economie Régionale des Transports d'Aquitaine (CERTA)

À propos d'Euro 21 :

Euro 21 est une association qui regroupe les acteurs économiques de cinq départements et de deux régions du Sud-Ouest de la France unis par une même volonté : faire aboutir le projet de mise en 2x2 voies concédée de la RN21 de Limoges aux Pyrénées. Outre la création d'une infrastructure de transport rapide et sécurisée, Euro 21 entend promouvoir un projet de développement respectueux des territoires traversés et vecteur de dynamiques fortes pour le Sud-Ouest de la France.

*

CCI DORDOGNE CCI AQUITAINE CCI LIMOUSIN CCI MIDI-PYRÉNÉES

CCI LOT-ET-GARONNE CCI LIMOGES HAUTE-VIENNE CCI GERS CCI TARBES ET HAUTES-PYRÉNÉES